

Désignation du produit : Gibraltar Glassbeads (Microbilles de verre)

Date d'impression : 30.10.2013

révision le : 19.07.2010

Page: 1 de 4

**1. Description de la matière de la préparation et de la société**

But du produit **Gibraltar Glassbeads - Microbilles de verre**  
 Nom commercial : Abrasif minéral pour une utilisation industrielle

Données du fabricant/distributeur  
 Fabricant/Distributeur:

Henry Schein Inc  
 Melville NY 11747 USA

Authorized representative:  
 Henry Schein UK Holdings Ltd  
 Gillingham  
 ME8 0SB  
 UK +44 (0) 1634878750  
 Fax +44 (0) 1634 87 87 51  
 Emergency #: Chemtrec US  
 (800) 424-9300  
 International: 001 703-527-3887  
 email:  
 cbdeurope@henryschein.de

**2. Dangers possibles**

Description du danger : non applicable  
 Consignes de sécurité pour les personnes et l'environnement : Possibilité de charges de poussière fines

Système de classification : La classification est conforme à la liste CEE actuelle complétée par des données de la documentation spécialisée et par les données fournies par l'entreprise

**3. Composition / Données composants**

Caractéristiques chimiques :	Le verre		
Ingrédients dangereux :	Le verre	N°EINECS 266-046-0	N° CAS 65997-17-3
Matières diverses (valeurs moyennes)	Oxyde de silicium SiO <sub>2</sub>	70,00-75,00 %	
	Oxyde de sodium Na <sub>2</sub> O	12,00-15,00 %	
	Oxyde de calcium CaO	7,00-12,00 %	
	Oxyde de magnésium Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	max. 5,00 %	
	Oxyde de aluminium Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	max 2,50 %	
	Oxyde de potassium K <sub>2</sub> O	max. 1,50 %	

**4. Mesures de Secours et Premiers soins**

Consignes générales: -  
 En cas de contact avec les yeux: Rincer sous l'eau courante pendant 10 minutes en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin.  
 En cas de contact avec la peau: Laver avec de l'eau et du savon.  
 En cas d'ingestion: Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.  
 Ne pas faire vomir.  
 En cas de malaise consulter un médecin.  
 En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.  
 Consignes pour le médecin: -

**Désignation du produit : Microbilles de verre**

**Date d'impression : 30.10.2013**

**révision le : 19.07.2010**

**Page: 2 de 4**

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

---

Moyen d'extinction approprié:	Le produit lui-même ne brûle pas. Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.
Moyen d'extinction indiqué pour la sécurité:	Non renseignés.
Danger particulier dû à la substance ou à la préparation, à ses produits de combustion ou au gaz qu'il contient:	Non renseignés.
Équipement de protection particulière et mesures anti-incendie:	Non renseignés.

**6. Mesures en cas de dégagement accidentel des substances**

---

Mesures préventives pour les personnes:	Éviter tout dégagement de poussière. Voir mesures de protection aux points 7 et 8.
Mesures de protection de l'environnement:	-
Méthode de nettoyage / élimination:	absorber mécaniquement et évacuer dans le formes

**7. Manipulation et stockage**

---

Généralités:	-
Manipulation	-
Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger:	Éviter tout dégagement de poussière.
Protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure de protection contre l'incendie particulière.
Stockage	Entreposer le produit sec.
Exigence concernant les récipients:	-
Matériel non approprié pour les récipients / installations:	-
Compatibilité avec d'autres substances:	LGK 13 (solides incombustibles)

**8. Limites d'exposition et équipement de protection personnelle**

---

Valeurs limites d'exposition	Veuillez toutefois respecter les TRGS 402 + TRGS 900 10 mg / m <sup>3</sup> 3 mg / m <sup>3</sup>
Part inhalable (I):	
Part alvéolaire (A):	
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Les normales minimales pour les mesures de protection en contact avec des substances dangereuses figurent dans les TRGS 500 (Règles techniques allemandes pour les substances dangereuses). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou imbibé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Protection dermique préventive avec des crèmes pour la peau.
Protection respiratoire:	Normalement aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire. En cas d'aération insuffisante ou de dépassement des valeurs-limites d'exposition sur le lieu de travail, porter un masque respiratoire (demi masque filtrant FFP en fonction de la concentration).

**Désignation du produit : Gibraltar Glassbeads (Microbilles de verre)****Date d'impression : 30.10.2013****révision le : 19.07.2010****Page: 3 de 4**

Protection de mains:	Gants en: cuir
Protection de yeux:	Lunettes de protection fermant hermétiquement (lunettes à coques).
Protection du corps:	-
Limites et surveillance de l'exposition ambiante:	-

**9. Caractéristiques physiques et chimiques**

Forme:	Solide
Olfaction:	incodore
Couleur :	blanche
Altération de l'état:	solide
valeur pH:	non applicable raisonnablement
Point de fusion:	env. 730 C°
Point de solidification:	non applicable raisonnablement
Point d'ébullition:	non applicable raisonnablement
Point d'inflammation:	La substance est anorganique.
Auto inflammabilité:	Le produit est ininflammable.
Limites d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Densité relative:	approx. 2,5 g / cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau:	insoluble

**10. Stabilité et réactivité**

Généralités:	-
Conditions à éviter:	-
Substances à éviter:	-
Dissolvants dangereux:	Aucun point de décomposition dangereux.

**11. Données toxicologiques**

Généralités:	-
Action irritante et toxique sur la peau:	non irritant
Action irritante et toxique sur les yeux:	non irritant
Sensibilisation:	Aucune sensibilisation connue.
Toxicologie, métabolisme et distribution:	Le produit corinon raffiné – Blanc ne contient aucun composant silicogène, toxique ni cancérigène, selon certification BGIA N° 2009/21597/9311 du 2 9.04.2009 mat-loe.
Informations diverses :	Oxyde d' aluminium : DL 50 > 5000 mg*kg – 1 (rat, orale)
Évaluation complète des propriétés CMR	Aucune propriété CMR connue

**12. Données écologiques**

Effet écotoxiques:	Aucun effet néfaste sur les organismes aquatiques à craindre.
Renseignements sur l'élimination:	Selon les expériences antérieures, ce produit est inerte et non biodégradable.
Autres renseignements d'ordre écologique:	Si on le stocke et l'emploie correctement, aucun problème écologique n'est à craindre.

**Désignation du produit : Microbilles de verre**

**Date d'impression : 30.10.2013**

**révision le : 19.07.2010**

**Page: 4 de 4**

**13. Consignes d'élimination**

---

Produit: Agent de grenailage non utilisé:  
L'affectation es numéros du code déchets / des désignations des déchets doit être effectuée conformément à l'AAV de manière spécifique pour la branche et le processus.  
Liste de propositions pour le code de déchets / désignation des déchets selon AAV.  
10 01 17 Déchets de grenailage autres que ceux visés à la rubrique 12 01 16.

Emballages non appropriés: Après nettoyage, l'emballage peut être réutilisé ou bien recyclé.

**14. Consignes pour le transport**

---

Transport: N'est pas une marchandise dangereuse aux termes des prescriptions sur le transport.

**15. Législation en vigueur**

---

Étiquetage:  
Désignation aux termes des directives CE: Aux termes des directives CE, l'étiquetage des préparations n'est pas nécessaire.

Lettre(s) d'identification et désignation(s) du risque: -

Élément(s) déterminant le risque pour l'étiquetage: -

Symbole(s) de risques et désignation(s) des risques: -

Phrases R: -

Phrases S: 22 Ne pas respirer les poussières  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
37 / 39 Porter des gants de protection et un appareil de protection de yeux.

Réglementations nationales: -

Ordonnance sur les accidents majeurs: -

Classement selon instruction technique air: -

Catégorie de risque pour l'eau: Aucun risque pour l'eau:  
Classification conforme à VwVwS, Annexe 4.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: -

Prescriptions internationales: Tous les composants du corindon raffiné sont listés dans le TSCA-.

Ces données décrivent exclusivement les consignes de sécurité du ou des produits et se basent sur nos connaissances à l'état actuel. Elles ne garantissent en aucun cas les caractéristiques du ou des produits décrits. Veuillez consulter à ce propos les fiches techniques.